

SYNDICAT DES EAUX

DE LA RÉGION DE

NEUILLY-SAINT-FRONT

---

Siège: Mairie de Neuilly-Saint-Front

 03 23 71 02 25

### **Missions à confier au bureau d'études pour le syndicat de Neuilly Saint Front :**

Le syndicat des Eaux de la Région de Neuilly Saint Front (9 communes, 1322 abonnés et environ 200.000 m3 produits par an) envisage de réaliser une unité d'adoucissement de l'eau. Il lance donc la présente consultation de bureaux d'études en procédure adaptée sur les missions suivantes :

#### **1 - Définition des caractéristiques du projet (AVP)**

- Prise en compte des attentes du maitre d'ouvrage
- Choix : décarbonatation sur résines échangeuses d'ions ou adoucissement sur résines échangeuses d'ions
- Grandeurs principales du projet
- Contraintes existantes (raccordement aux installations existantes, implantation, rejet...)
- Plan de financement (intégrant la maîtrise d'œuvre et les missions complémentaires type plan topo, études géotechniques, missions SPS...)
- Lancement des premières missions complémentaires (plans topo, étude géotechnique).
- Validation par le maitre d'ouvrage puis administrative (ARS, police de l'eau, service assainissement)

#### **2 - Réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE)**

- Etablissement du règlement de la consultation (Règles de consultation / Procédure / Lots / variantes / Calendrier / critères de jugement des offres...)
- Etablissement du CCAP (cahier des clauses administratives particulières)
- Etablissement du programme fonctionnel (niveau d'exigence technique)
- Cadrage de la grille de réponse financière et du niveau de sous détail des prix
- Assistance au maitre d'ouvrage pour la dématérialisation
- Rédaction de l'avis d'appel à la concurrence
- Validation par le maitre d'ouvrage

### **3 – Assistance à la passation des marchés de travaux**

- Reprographie des dossiers de consultation et transmission au maitre d'ouvrage qui se chargera de l'envoi aux candidats
- Assistance au maitre d'ouvrage pour répondre aux questions des candidats
- Assistance technique à l'ouverture des plis
- Vérification de la conformité des offres aux pièces du marché
- Audition et négociation avec les candidats
- Présentation du rapport d'analyse des offres à la CAO
- Mise au point du ou des marchés de travaux

#### **4 – Encadrement des missions complémentaires**

- Consultation et pilotage des missions complémentaires (Bureau de contrôle, Coordonnateur sécurité, ....)
- Le permis de construire est établi par le constructeur
- Etablissement des dossiers administratifs (Loi sur l'Eau, ARS, Convention de rejet...)

#### **5 – Suivi des travaux (VISA et Direction de l'exécution des travaux)**

- Visa des études d'exécution
- Suivi technique, administratif et financier du chantier : présence à toutes les réunions pendant la phase d'exécution
- Organisation et animation des réunions de suivi de chantier

#### **6 – Assistance aux Opérations de Réception des travaux (AOR) :**

- Contrôle de la conformité des installations – suivi des réserves jusqu'à leur levée
- Suivi des essais de fonctionnement / contrôle de la performance
- Vérification du dossier des ouvrages exécutés (plans d'exécution, notices de fonctionnement et de maintenance fournis par le constructeur).

#### **7 – Divers**

- Etablissement du dossier d'autorisation d'exploitation pour l'A.R.S.

#### **Les critères de jugement des offres proposées par les bureaux d'études sont les suivants :**

- Prix : 50%
- Note méthodologique, moyens humains, matériels, références : 30%
- Délai 20% (proposer un délai pour chaque phase du projet)

Le Syndicat des Eaux de la Région de Neuilly Saint Front souhaite une offre détaillée Forfaitaire pour chacune des sept missions principales définies ci-dessus

Les offres pour la présente consultation de bureaux d'études devront être remises avant le 31 octobre 2019